

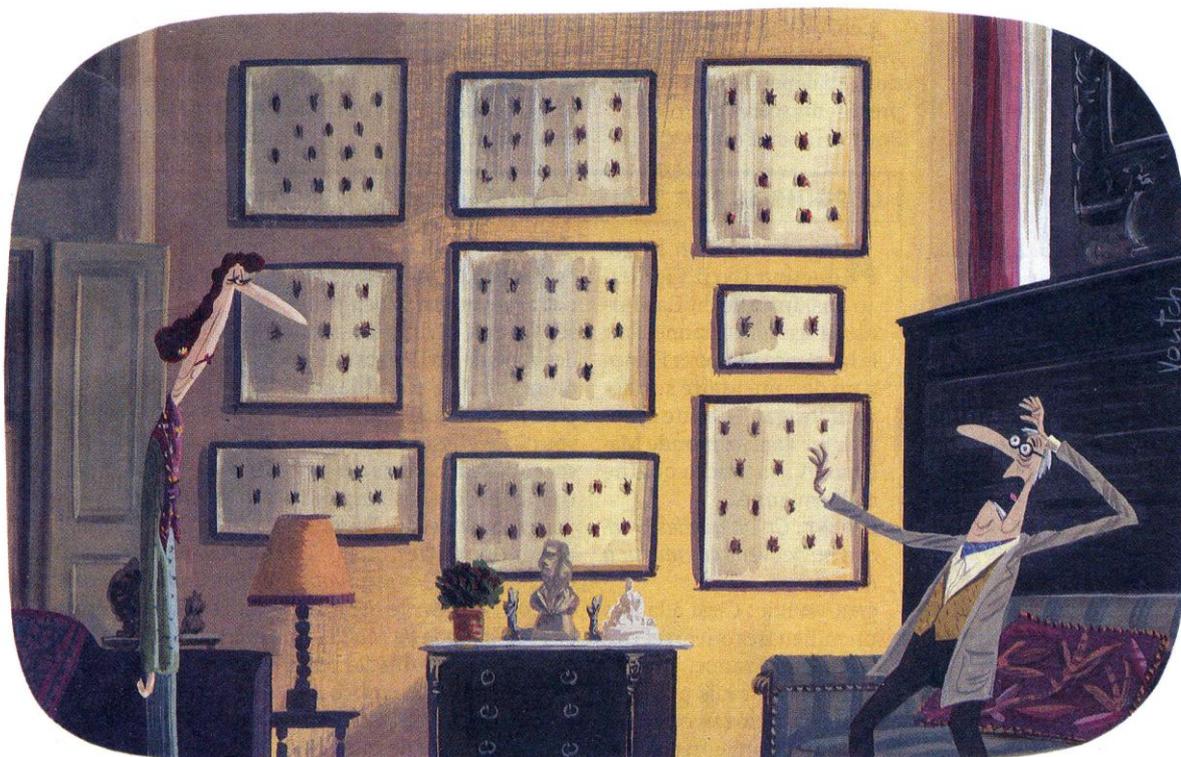
# LE LIEN

Bulletin de liaison de la section  
d'entomologie et autres divisions  
de la zoologie – nature – environnement.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE  
ET D'HISTOIRE NATURELLE  
DE L'HERAULT

N°120 septembre 2006

Adresser toute correspondance à M. Emerit, 464, F rue de la pépinière, 34000 Montpellier



- Non ! Pitié, Anne-Charlotte ! C'est trop cruel ! Ne me demandez pas  
de choisir entre vous et ma collection de termites coprophages !

Dessin de Voutch, paru dans « Le Point » du 12 décembre 2003

**Réunion** tous les premiers jeudis de chaque mois (sauf juillet et août, ou annonce préalable) au local  
du Parc à Ballons à 18 heures.

**Responsables du bulletin** : M. Emerit, tél : 04.67.722641 – G.L. Lhubac, tél. : 04.67.85.12.39

## Des animaux « préhistoriques », vus à la télé...

Fascinante émission que celle de FR3 du jeudi 8 juin, dans le série « Thalassa ». On y parle d'animaux qualifiés de « préhistoriques ». Un reptile insulaire et deux étranges créatures marines : une sorte de « crabe-araignée » et un poisson, que la presse des années 50 a présenté comme étant « l'ancêtre de l'homme ».

Le reptile insulaire est un lézard géant, le **Dragon de Komodo**. C'est un Varan, dont j'ai pu voir quelques cousins, mesurant déjà un à deux mètres, courir avec une extrême agilité dans la brousse du Sénégal. Le dragon de Komodo ne vit que dans l'île du même nom, et dans quelques autres petites îles de l'archipel de la Sonde, des « Jurassic Parcs » en quelque sorte. Certains individus peuvent dépasser quatre mètres, et pourtant l'espèce est passée inaperçue jusqu'en 1912 ! Ce « dragon » ne crache pas de feu et il n'a pas d'ailes de chauve-souris. Il n'a également rien de particulièrement préhistorique et c'est sa taille imposante qui en fait une sorte de « dinosaure » pour les médias. Notre banale tortue grecque, qui n'a pas évolué depuis le Permien mériterait d'avantage cette appellation, malgré son aspect familier.

Le « crabe-araignée » que les Anglo-saxons appellent « horse shoe crab » (ou « crabe à pattes de cheval ») n'est pas un crabe, mais un arthropode marin, un « Mérostomé », cousin et ancêtre des arthropodes terrestres. C'est la **Limule**, dont il existe deux espèces, l'une vivant en Extrême-Orient, l'autre Nord-américaine. Il est impressionnant de voir dans le reportage ces limules s'entasser par myriades sur les rivages de la côte Est des Etats-Unis pour aller y pondre.

Véritables créatures de science-fiction, leur corps est protégé par un bouclier dorsal en deux parties qui évoque par sa taille et sa forme une grande écuelle creuse. Il se prolonge par un long éperon articulé et abrite ventralement tout un attirail de pinces et de pattes crochues, le tout au demeurant, parfaitement inoffensif. Inoffensives sont d'ailleurs ces bestioles que l'on peut manipuler sans crainte, et qui ont été abusivement capturées et abondamment massacrées...

broyées pour en faire des engrais, naturalisées en objets-souvenirs, découpées pour en faire des appâts pour la pêche des anguilles. Ce sont aussi des animaux de laboratoire : leur sang bleu a la particularité d'agglutiner les bactéries et est utilisé pour réaliser des bio-tests. Ajoutons que les limules ont des cellules nerveuses géantes et sont de sorte un matériel de choix pour des études de neurophysiologie.

Le dernier animal de ce triptyque est le **coelacanthé**. Ce gros poisson (il pèse environ 100 kilos) appartient à la sous-classe des Crossoptérygiens, considéré jusque dans les années 50 comme éteint depuis l'ère primaire. Or bien que rare, il était pêché aux Comores et avait même un nom vernaculaire dans la langue du pays ! Il vit sur les fonds marins à plusieurs centaines de mètres de profondeur, mais se rapproche de la surface la nuit, où on peut le pêcher à la lumière d'un fanal. Dans les années 60 on en trouvait un ou deux par an, qui étaient immédiatement achetés au prix fort par diverses institutions scientifiques, et il existait même une sorte de « liste d'attente ». J'ai eu le privilège d'en voir deux à une année d'intervalle, arrivés des Comores par avion militaire et mis en dépôt dans le laboratoire de l'Université de Tananarive où je travaillais. Actuellement, l'espèce est intégralement protégée.



Le coelacanthe est à la fois archaïque et évolué. Archaïque par sa curieuse nageoire caudale et ses écailles massives. Evolué par son crâne et ses nageoires pectorales pédonculées ; elles préfigurent un membre locomoteur terrestre, mais resté inachevé, car le cinéma sous-marin en bathyscaphe montre que notre poisson ne fait que nager, et ne marche jamais sur le fond comme on le pensait avant. Il a aussi une ébauche de poumon qui ne lui sert à rien, mais trahit une évolution du groupe vers le passage à la vie terrestre. De là à le considérer comme « l'ancêtre de l'homme »...exagération de journaliste !

M.E.



Les Limules, de par leur aspect « extraterrestre », ont été utilisées dans des thèmes de science-fiction comme ici dans ce film d'Alain Resnais : « La vie est un roman » (1982).



..... Quant au coelacanthe, en voici que l'auteur a eu la chance d'observer, avec ses étudiants malgaches, en 1963 et 1964. Ces poissons très médiatiques à l'époque venaient de l'archipel Comorien.

## Araignées et opilions récoltés au lac des Pises (Aigoual) lors de la sortie de journée du 25 juin.

M.Emerit et R.Roudil

*Micrommata virescens* (Heteropodidae) 1f.  
*Mitopus morio* (Opilion Phalangiidae Oligolophinae) 2j.  
*Amaurobius similis* (Amaurobiidae) 1f  
*Araniella alpica* (Araneidae) 1f  
*Philodromus cespitum* (Philodromidae) 1f.  
*Coelotes atropos* (Agelenidae) 1f.  
*Phalangium opilio* (Opilion Phalangiidae Phalangiinae) 1j  
*Lepthyphantes tenuis* (Linyphiidae Erigoninae) 1f  
*Theridion* (Theridiidae) 1j.  
*Pardosa lugubris* (Lycosidae) 1f.  
*Xysticus* 1j  
*Philodromus* jj

### Insectes récoltés

Thysanoptères nombreux  
*Malthinus flaveolus* Hbst. (Cantharididae)  
larve de Coccinellide  
larves de Coréides  
*Cantharis quadripunctata* (Cantharididae) Müll.  
*Malthodes spathifer* Kiesw. (Cantharididae)  
Cantharididae indéterminé. (figure)  
*Boletophagus reticulatus* (Tenebrionidae)  
*Althous subfuscus* (Staphylinidae)  
*Pedrosius sericeus*  
Bostrychidae (2 espèces)  
Elateridae (1 espèce)



Ces récoltes, obtenues principalement par battages et par deux récolteurs, sont décevantes par leur pauvreté, bien qu'ayant été faites en forêt. Cela est du probablement à l'extrême sécheresse du printemps (absence totale de pluie pendant un trimestre) : C'est la première fois que nous voyons une litière de hêtraie complètement sèche !

Au mois d'août, nous avons eu la surprise de voir les grands palmiers du polygone encapuchonnés de gaze. Ce revêtement peu esthétique était destiné à les protéger contre les pontes du redoutable « ver du palmier », qui fait des ravages depuis deux ans dans nos plantations urbaines. « C'est comme pour le SIDA ! » a lancé un de nos sociétaires un peu facétieux ! Ces palmiers sont particulièrement chers aux Montpelliérains, car ce sont les anciennes plantations de la place de la Préfecture qui ont été replantées là du temps de Hervé



Harant et l'ensemble, cerné par les remparts de la forteresse de Vauban, a un petit aspect barbaresque fort plaisant. Là, fin août, certains palmiers avaient crevé leur préservatif et laissaient pendre au dehors de volumineuses grappes florales. Espérons que le *Paysandisia* n'en a pas profité ! Au début de septembre, le danger est passé et les arbres, débarrassés de leurs gazes, ont retrouvé leur aspect naturel.

## Un ver antique à rechercher...

Nous venons de recevoir d'une de nos sociétaires de Lodève la lettre suivante, à laquelle nous ne savons que répondre, après à l'avoir soumise à nos collègues. Le *Liquidambar orientalis* est une Hamamelidacée utilisée dans notre Midi en plantations urbaine, quoique moins fréquemment qu'un autre Liquidambar d'origine américaine. Il en existe entre autres un exemplaire au square Planchon, devant la gare. Nous n'avons pas eu vent que ces arbres soient attaqués en France. De toutes façons, le papillon incriminé ne peut être *Euplagia quadripunctata*, dont la chenille n'est pas xylophage ! La résine de styrax, extraite de l'écorce des deux espèces, semblerait être une exsudation naturelle. Enquête à poursuivre en Asie Mineure !

Bien que mon activité professionnelle ait été fort éloignée des sciences naturelles (j'ai enseigné pendant trente ans le grec ancien à l'Université Paul Valéry), je suis depuis de nombreuses années membre de la SHHNH. En effet j'ai pratiqué dès mon jeune âge la botanique en autodidacte, ce qui m'a permis d'orienter mon activité de recherche vers ce secteur, avec pour résultat l'édition-traduction commentée en cinq volumes des *Recherches sur les plantes* de Théophraste.

Ce travail terminé, je m'efforce en ce moment d'identifier le styrax ou storax de la pharmacopée antique. Les sources grecques et latines sont nombreuses mais confuses, car la plupart d'entre elles amalgament la gomme-résine de l'aliboufier, *Styrax officinalis*, et l'oléorésine de *Liquidambar orientalis*. Le plus ancien texte qui, à mon sens, réunit ces deux espèces est la description par le géographe Strabon (1<sup>er</sup> siècle avant notre ère) des ressources naturelles de la ville de Selgè, en Anatolie méridionale (arrière-pays de l'actuelle Antalya) : *Styrax officinalis* se rencontre dans cette région ainsi que dans bien d'autres en Turquie, mais on y trouve également *Liquidambar orientalis* dans les ripisylves de Sütcüler et de Candir. La question botanique se double d'un problème d'entomologie, du fait que, selon Strabon, le styrax s'écoule naturellement du tronc attaqué par « une espèce de ver xylophage ». C'est pour l'identification de cet insecte que je me permets de recourir à vos lumières.

Voici la traduction du passage (Strabon, XII, 7, 3) :

« On trouve en grande abondance dans cette région le styrax, un arbre de taille modeste qui pousse droit, dont on fait précisément les javelots styracins, semblables à ceux de cornouiller. Dans les troncs naît une espèce de ver xylophage qui, lorsqu'il a mangé le bois jusqu'à la surface, d'abord rejette une sorte de poussière semblable à du son ou à de la sciure (laquelle s'entasse et s'agglomère au pied de l'arbre) ; puis apparaissent des gouttes d'un liquide qui prend facilement une consistance assez voisine de celle de la gomme ; une partie de ce liquide, déversée sur la poussière au pied de l'arbre, se mélange à elle et à la terre, hormis une couche superficielle durcie qui reste pure ; l'autre partie, se solidifiant à la surface du tronc sur lequel elle coule, est pure elle aussi ; on fait même avec le produit impur une mixture mêlée de bois et de terre, qui a plus de parfum que le produit pur, mais lui est inférieure pour le reste de ses propriétés (encore que la plupart des gens ne s'en aperçoivent pas) ; c'est ce dont les superstitieux utilisent une grande quantité pour les fumigations. »

Dans la première phrase, il faut reconnaître, me semble-t-il, l'aliboufier, qui est effectivement un arbrisseau ou un petit arbre (je connais les peuplements de la vallée du Gapeau, dans l'arrière-pays de Toulon), à bois dur, dont les jeunes tiges droites ont pu être utilisées comme hampes de javelot. La suite se rapporte plutôt à *Liquidambar orientalis*, dont on tirait (avant les récentes mesures de protection) le « styrax liquide » recherché comme fixateur en parfumerie, les tourteaux étant commercialisés sur place comme succédané de l'encens (on appelle ce produit « encens turc » ou « encens noir »).

J'en reviens donc à la question entomologique : quel peut être le ver xylophage responsable de la formation et de l'écoulement de cette sécrétion pathologique qu'est le styrax liquide ? Connaissant par les livres les colonies d'écaïlle chinée sur les troncs de *Liquidambar* dans la célèbre « Vallée des Papillons » à Rhodes, je me demande si ce Lépidoptère (Pline, XII, 124, parle à ce sujet de « vermisseaux ailés », *pinnati uermiculi*) pond dans l'écorce profondément crevassée du *Liquidambar* et si sa larve se nourrit des parties tendres du liber. Le *Guide entomologique* de P. Leraut (Delachaux et Niestlé, 2003), dit seulement (p. 452) de *Euplagia (Callimorpha) quadripunctaria* « sa chenille est polyphage », ce qui ne me renseigne guère. S'il faut écarter cette espèce, s'agirait-il d'un Cossidé (lequel ?) ... ou d'un tout autre insecte ? Vous voyez mon ignorance.

En vous remerciant vivement de votre attention et de ce que vous pourrez avoir l'amabilité de faire pour me tirer d'embarras, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

SAmigues

PS. S'il vous paraît plus commode d'utiliser le courrier électronique, mon adresse est la suivante :

suzanne.amigues@wanadoo.fr



Liquidambar orientalis

# La psychose des pattes velues

Trois mygales d'Andalousie ont été retrouvées dans la région Languedoc-Roussillon, dont une à Canohès l'été dernier, dans la piscine de Jean-Marie et Monique Cot. Pas question de s'alarmer, mais un cours d'arachnologie s'imposait...

Un abdomen noir et luisant, huit pattes légèrement velues qui tissent leur fil d'angoisse. Ajoutez à cela deux crochets à venin, et vous voici face à l'image de la peur phobique d'au moins la moitié d'entre nous : une mygale. Une *Macrothele calpeiana*, pour ne déclinier que son identité encyclopédique, deuxième plus grande et plus dangereuse mygale d'Europe. Vous tremblez ? Eh bien sursautez, maintenant ! Car c'est à Canohès que cette tricotieuse de cauchemar a été retrouvée ! Eh oui, à plus de 1 000 kilomètres de son lieu de villégiature habituel, la piquante Andalouise. Une drôle de surprise, qui n'a pas saisi que des Caalhouards, puisque cette grosse bête a également été signalée à Nîmes, et à Béziers.

## Attention au fantôme de cinéaste...

"C'est une espèce récente dans la région, explique Yann Evenou, l'arachnologue Gersois qui a réalisé l'inventaire des arachnides des P.-O. dans la réserve de Nyer. C'est une proche parente des mygales, originaire d'Andalousie, qui vit entre les racines des arbres". C'est bien beau tout ça, mais comment est-elle arrivée là ? "L'explication la plus plausible à son introduction est l'importation d'oliviers adultes en provenance d'Andalousie. Lorsqu'on les déracine, on les transporte avec leurs mottes de terre..." Et les petites clandestines se sont donc retrouvées sur nos terres. Mais alors, elles vont se reproduire, pululer, nous envahir, prendre le pouvoir ! "Non, gare au fantôme de cinéaste ! Il est peu probable qu'elle établisse des colonies dans la région, les hivers sont trop rigoureux. Et puis cette espèce ne vit pas en groupe, elle est assez intolérable envers ses semblables". Ça confir-



8 pattes, 2 pédipalpes et 2 chélicères (crochets à venin) : voici un beau mâle *Macrothele* de 25 mm de corps et de 7 cm d'envergure, à voir au salon de l'insecte des 18 et 19 février ! Photo Philippe Rouah.

me bien ce qu'on pensait : c'est une tueuse ! "Mais non ! Elle est dangereuse, et elle a très mauvaise réputation, a priori justifiée par son venin neurotoxique assez actif, qui peut provoquer des accidents cardiaques, ou respiratoires, mais il n'y a pas de cas mortel à ma connaissance. Elle se défend si elle se sent attaquée, c'est tout". Et si on en trouve une dans son jardin, on en fait quoi (après avoir hurlé un bon coup, s'entend) ? "On ne la tue surtout pas ! Elle est strictement protégée. Le mieux, c'est de la pousser avec un bâton hors de sa route". Et puis, on vous le ressasse depuis votre enfance : les petites bêtes ne mangent pas les grosses !

Barbara Gorrard

## C'est bon à savoir

La morsure de la mygale *Macrothele calpeiana* n'est pas mortelle, en règle générale, mais elle est dangereuse, surtout pour les personnes à risques (enfants, personnes âgées...). Quelques petits conseils en cas de morsure.

- ▶ Désinfecter localement : à l'aide de Bétadine ou d'eau oxygénée. Eventuellement, à l'aide d'un peu d'alcool.
- ▶ Ne pas faire saigner : cela augmente les dommages de la plaie, mais ne fait pas sortir le venin.
- ▶ Ne pas mettre de garrot : cela risque de provoquer une nécrose, mais surtout, en relâchant le garrot, on accélère l'afflux sanguin ce qui est très dangereux.
- ▶ Aucun risque de projection : il y a très peu de poils sur cette araignée, il n'y a donc aucun risque de projection de poils urticants, pas plus que de projection de venin, qu'elle ne peut répandre que par morsure.
- ▶ Risques allergènes : les risques d'allergies sont extrêmement faibles, mais s'ils apparaissent, ils sont assez violents. Dans tous les cas, mieux vaut immédiatement prévenir un médecin.
- ▶ Centre antipoison de Marseille :  
Spécialistes de l'envénimation :  
04 91 75 23 25.

## "La baignade surprise !"

La piscine de Jean-Marie et Monique Cot, à Canohès, a été le théâtre d'une aventure un peu particulière, l'été dernier. "C'était en juillet, la famille était là, et ma femme a voulu vérifier, comme d'habitude, si la piscine était propre avant la baignade des enfants. Et là, surprise ! Elle a vu un truc noir, au fond de l'eau, a pris l'épuisette, et a remonté... une mygale ! Grands cris, grosse frayeur. Elle qui a horreur des araignées ! Mais l'araignée était noyée. Elle a eu la présence d'esprit d'apporter courageusement

son spécimen à... Monsieur Trilles, le pharmacien de Canohès, qui l'a transmis à Serge Peltier, le président de l'association roussillonnaise d'entomologie. C'est lui qui nous a appris que c'était un mâle de l'espèce *Macrothele calpeiana*, protégée par la convention de Berne, qui n'avait pas vocation à migrer aussi loin de son lieu d'origine, l'Andalousie ! Depuis, nous nous sommes installés dans le Tarn mais rassurez-vous, ce n'est pas la *Macrothele calpeiana* qui nous a fait quitter le Roussillon !"



Vespa crabro  
(en haut) et

Vespa velutina  
(ou Frelon  
asiatique)  
(ci-contre)

Deux immigrées, sans papiers...ou presque, puisque *Macrothele calpetana* est la seule araignée protégée au niveau européen. Ce qui n'est pas le cas du frelon asiatique, qui pourrait acquérir la mauvaise réputation des abeilles africaines, d'introduction plus ancienne en Europe. Arrivé il y a deux ou trois ans dans le Lot et Garonne, le frelon asiatique est un prédateur des abeilles et des guêpes locales dont il consomme les couvées. (d'après un écho de M.Mashaal,

photos H.J.Griffiths et Cl.Villemant (« Pour la Science » n° 3474)